



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MINILCO SA**, Pré-du-Marché 23,
1004 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 26.05.2016
3. Suspension de faillite: 28.09.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.10.2016
5. Avance de frais: CHF 8'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: vente, installation et entretien de brûleurs à mazout et à gaz, citernes et autres appareils de chauffage.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021/316.65.16
1014 Lausanne Adm cant

03089197

